

FORMULAIRE

PROTOCOLE DE GESTION DES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

pour le milieu de l'éducation et dans le cadre d'activités récréatives et sportives

Le processus de guérison implique de nombreux milieux et partenaires, comme la famille, le réseau de la santé, l'école, le lieu de travail ou l'équipe de sport. La qualité de la communication et de la concertation est une condition clé pour assurer un encadrement efficace et cohérent. À l'occasion, il est souhaitable que les organisations procèdent à l'analyse du processus de communication pour identifier les faiblesses et apporter les correctifs nécessaires.

Pour ce faire, le RSEQ Montréal recommande que chaque école identifie une ou plusieurs personne(s) responsable(s) du bien-être, de la santé et de la sécurité au sein de l'établissement scolaire.

La tâche de la personne responsable du bien-être, de la santé et de la sécurité consiste à vérifier la présence de signes ou de symptômes auprès de l'athlète à la suite de son retrait. Elle doit également informer le plus rapidement possible les parents de la situation et de la période de repos à observer. Elle doit aussi s'assurer que la reprise de l'activité se fait conformément à l'avis médical ou au protocole.

Nom et prénom	Numéro de téléphone	Numéro de téléphone cellulaire	Adresse courriel	Précisions (s'il y a lieu)

Veillez faire parvenir le formulaire dûment complété au secrétariat du RSEQ Montréal à l'adresse secretariat@montreal.rseq.ca.

Assurez-vous que ce formulaire soit mis à jour en tout temps. N'hésitez pas à nous transmettre les modifications en cours d'année, s'il y a lieu.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le www.rseqmontreal.com sous l'onglet «Formation» > «Bougeons en sécurité».